COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 28 mars 2013 à 20 h 30

Etaient présents:

Mmes: ETIEN - GALY - JOLY - LAKRICHI - MARTY - PETIOT-.

MM.: DIMILTA - DUPONT - ENJALBERT - - MARIOJOULS - PUECH - RAYNAUD -

ROQUES - SERIEYS - SEVERAC - SIADOUS - TURLAIS -.

Absents excusés et représentés : MM. BENAZECH et FABRE.

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2012

1) Budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOULS, a voté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2012, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

<u>Total des dépenses</u> :		1 240 891,35 €
Dont:	Charges à caractère général	273 567,26 €
	Charges de personnel	650 089,90 €
	Atténuation de produits	1 687,00 €
	Autres charges gestion courante	106 673,52 €
	Charges financières	47 182,70 €
	Opérations d'ordre	161 690,97 €

<u>Total des recettes</u> :		1 468 258,35 €
Dont:	Atténuation de charges	51 516,84 €
	Produits des services	236 593,71 €
	Impôts et taxes	722 392,42 €
	Dotations et participations	250 073,84 €
	Autres produits gestion courante	43 138,27 €
	Produits financiers	5,94 €
	Produits exceptionnels	82 866,07 €
	Opérations d'ordre	67 057,69 €
	Excédent antérieur reporté	14 613,57 €

Soit un excédent de 227 367,00 €.

Section d'investissement

Dépenses	794 956,43 €
Opérations réelles	693 837,98 €
Remboursement d'emprunts	94 702,86 €
Acquisition de terrains, matériels	87 174,84 €
Immos en cours construction et instal.techniques	15 738,95 €
Aménagement espaces publics	1 439,26 €

Extension réseaux divers	22 842,41 €
Maçonnerie Collégiale	109 296,05 €
Aménagement cœur de village	127 005,69 €
Mise aux normes travaux églises et temple	19 026,42 €
Réhabilitation ruines ancienne papeterie	65 266,30 €
Construction crèche	6 050,47 €
Extension atelier municipal	110 946,33 €
Travaux de voirie 2011	5 534,33 €
Equipement crèche	8 803,91 €
Travaux voirie 2012	20 010,16 €
Opérations d'ordre	101 118,45 €

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 1 072 385,81 €.

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité et dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section d'exploitation</u>:

. Dépenses :	288 173,96 €
. Recettes :	336 870,02 €
Soit un excédent de	48 696,06 €

Section d'investissement :

. Dépenses :	94 649,97 €
. Recettes:	123 136,77 €
Soit un excédent de	28 486,80 €

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat 2012

Budget général :

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 227 367 € sera affecté au compte 002 de la section de fonctionnement.

Budget eau et assainissement:

Le résultat de la section d'exploitation, soit 124 008,50 € restera en section d'exploitation au compte 002.

Vote des taux d'imposition :

Le produit des trois taxes nécessaires à l'équilibre du budget est de 367 906 €. Le Conseil Municipal décide, par 18 voix pour et 1 abstention (Mr.Puech) de maintenir les taux de 2012, à savoir :

Taxe d'habitation : 8,45 %
Taxe foncier bâti : 13,40 %
Taxe foncier non bâti : 84,62 %

Budget Primitif 2013:

1) Budget Général

Il a été examiné article par article et le Conseil Municipal a voté par 17 voix pour et 2 abstentions (MM Bénazech et Mariojouls) le projet présenté par Monsieur le Maire.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 576 729 €.

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont les suivantes :

APEL de Lafontasse	160,00 €
APEL des Vignals	160,00€
Association Tennis	80,00€
Chenil	1 368,00 €
Divers (provision pour subv. exceptionnelles)	1 757,00 €
Jeunesse au plein air	80,00€
MJC des Salvages 1 ^{er} semestre 2013	535,00€
MJC des Salvages 2 ^{ème} semestre 2013	535,00€
Racing Club Salvageois	915,00€
Salvages Passion	230,00 €
ADMR	1 000,00 €
Subvention exceptionnelle Patrimoine et Culture	500,00€
Subvention exceptionnelle Groupe Occitan	300,00€
Anciens Combattants	80,00€
Subvention aux particuliers pour destruction nids frelons asiat.	1 000,00€
Subv.exception. Association Centre aéré des Combettes	200,00€
Subv.exception. Sapeurs-pompiers de Lacrouzette	100,00 €

Total des dépenses programmées de la section d'investissement :

Total des dépenses	1 176 294,00 €
Opérations réelles	1 173 494,00 €
Remboursement d'emprunts	102 509,00 €
Frais d'études, concessions et droits assimilés, doc.urb.	13 485,00 €
Acquisition terrains, matériel	68 000,00 €
Immos en cours construction	2 000,00 €
Travaux éclairage public	49 000,00 €
Aménagement espaces publics	6 000,00 €
Extension réseaux divers	50 000,00 €
Maçonnerie Collégiale 2 ^{ème} tranche	125 000,00 €
Aménagement cœur de village	4 000,00 €
Mise aux normes églises et temple	1 500,00 €
Espace sportif et polyvalent	350 000,00 €
Construction crèche	13 000,00 €
Extension atelier municipal	2 000,00 €
Travaux voirie 2012	30 000,00 €
Aménagement Tour de la Bistoure	21 000,00 €
Equipement crèche	5 000,00 €
Travaux voirie 2013	81 000,00 €
Réfection école de Lafontasse	20 000,00 €
Extension école des Vignals	230 000,00 €
Opérations d'Ordre	2 800,00 €

Suite à la demande de Mr. Dupont, la réalisation des décisions d'investissement ou orientations budgétaires concernant l'espace sportif et polyvalent ainsi que l'extension de l'école des Vignals seront préalablement votées à la majorité.

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

Il a été voté à l'unanimité et peut se résumer ainsi :

La section d'exploitation s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 459 898 € et la section d'investissement est équilibrée à la somme de 513 311 €.

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de facturation qui seront appliqués à compter de juillet 2013, à savoir :

. Distribution de l'eau

Abonnement 14,60 €

Consommation 2,1040 €/M3

. Collecte et traitement des eaux usées 0,8018 €/M3

Il décide également de maintenir le prix du M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite qui sera donc de 0,7131 € le M3 à compter de juillet 2013.

Evaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 78 057 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 307 119 €.

Représentation des Communes au sein de la Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agoût

Suite à la modification des règles limitatives de représentation des Communes au sein de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal valide à l'unanimité,

- Le tableau de répartition par tranches
- La répartition des délégués par communes qui s'élèvent à 5 pour la Commune de Burlats.

Enveloppe indemnitaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les attributions votées les années précédentes en matière d'indemnité d'administration et de technicité, l'enveloppe globale étant de 26 852,71 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux attributions individuelles dans la limite des crédits votés.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de porter la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe de 20 h à 24 h à compter du 1^{er} mai 2013 afin d'améliorer le fonctionnement du secrétariat
- de transformer 2 postes d'adjoints techniques 2^{ème} classe à la crèche « Les Petits Troubadours » par 2 postes d'auxiliaires de puériculture 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2013.
- de majorer de 2 % l'indemnité spéciale de fonction du garde-champêtre qui représentera, à compter du 1^{er} mai 2013, 16 % du traitement soumis à retenue pour pension, dont 12 % seront versés mensuellement et les 4 % restants seront versés annuellement avec le traitement de décembre.

Dissolution du Syndicat du Sidobre – Acceptation transfert direct des comptes

Suite à la dissolution du Syndicat d'Aménagement du Sidobre, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le transfert direct des comptes du Syndicat dans les comptes du budget annexe « filière granit » de la Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agoût sans transiter par le budget de la Commune et donne mandat aux services de l'Etat, au Syndicat et à la Communauté de Communes pour engager ce transfert.

Vente portions chemin rural de la Glène et des Pradals

Suite à l'Enquête Publique et à la négociation avec Monsieur Cabrol Didier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre les portions de chemins ruraux de la Glène et des Pradals pour la somme de 5 000 € sous réserve de la création d'une servitude de passage avec les différents propriétaires concernés par le désenclavement de leurs parcelles et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié dont les frais seront pris en charge par l'acquéreur.

Travaux d'assainissement rive gauche de l'Agoût

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux d'assainissement rive gauche de l'Agoût qui pourraient faire l'objet d'une procédure adaptée, à choisir l'entreprise à l'issue de la consultation et à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce marché.

Demande de subventions

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation des travaux d'assainissement rive gauche de l'Agoût dont le montant est estimé à 245 760 € HT.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50